

# Règlement générale de l'organisation du concours

## Chant & Interprétation

12 & 19 Décembre 2024 final le Jeudi 9 Janvier 2025

Le concours sera organisé à partir de 10 participants. Sur inscription de préférence avant l'événement. Le concours n'a aucun but promotionnel ni productif.

Il est organisé pour le plaisir et la passion de la musique.

Le concours a lieu les **12 & 19 Décembre 2024** à partir de 20h30 à Septfond 82240 au restaurant "Le Fonds du Sept", situé au 2 rue Victor Hugo

Les participants doivent se présenter à partir de 19h auprès des organisateurs sur place.

Tout dossiers incomplets ou mal remplie peuvent se voir refuser.

3 titres seront demandé à l'inscription avec la bande son fournis par le candidat ou jouer par le candidat.

Le concours se déroulera en public et sans restriction de droit à l'image.

Les organisateurs se réservent la possibilité de choisir le titre à interpréter lors du concours.

Tous les titres ne pourront être interpréter.

**Info renseignement Christophe : 06.82.38.15.46**

### 1- Candidature

Concours ouvert à toutes personnes qui a envie de chanter et participer à un concours. La présence d'un tuteur est obligatoire pour tous participants mineurs (autorisation ci jointe).

Une copie de pièce d'identité est demander afin de validé l'âge et au cas échéant imposer la présence d'un responsable légal majeur pour les candidats mineur.

### 2- Jury

Le jury sera composé de chanteur amateur, animateur de soirée, musiciens...

Nota : Toutes tentatives de corruption du jury entrainera l'élimination du/des candidats.

### 3- Inscription / Frais

Le dit concours est soumis à une inscription forfaitaire de 10€ par participant réglé avant le début du concours. La restauration et boisson sera possible sur place au frais du consommateur.

### 4- Récompenses

Afin de récompenser les interprètes aillant effectuer les meilleures prestations, des lots sous forme de dons de la part de commerçants et autres sponsor. Aucune somme d'argent ne sera redistribuée.

### 5- Droit à l'image

Le concours peut être filmé et enregistré. Aucunes images ne seront utilisées à des fins publicitaires et/ou commerciales.

## 6- Déroulement

Chacun des candidats devras se présenter en quelques mots et interpréteras un 1<sup>er</sup> titre. Le jury annotera les prestations selon certains critères définis par les organisateurs.

Un extrait ou 2<sup>nd</sup> titre peut être demandé par le jury.

A l'issue de ce premier tour, les Jury se concerterons et convoquerons les qualifiés pour la final le 9 janvier 2025.

10 candidats seront retenus en tout pour la Finale.

Les qualifiés seront contacter directement par le staff organisateur à partir du 20 décembre 2024 et avant le 22 décembre 2024.

A la fin de ce Jour de la finale, Les jury se concerterons et Annoncerons le Vainqueur de ce concours.

Nota :

L'organisation se réserve le droit de modifier tout ou en partie ce règlement en fonction des besoins.

## Dossier d'inscription

A déposer avant le **début** du concours

Info renseignement Christophe : 06.82.38.15.46

Mail : christophe.ernest@orange.fr

Nom : .....

Prénoms : .....

Date de Naissance : ...../...../..... (Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs)

Adresse : .....

Mail : .....

N° de Téléphone : ...../...../...../...../.....

Titre 1 : .....

Titre 2 : .....

Titre 3 : .....

Bon pour acceptation au règlement et au déroulement du concours.

Le ...../...../..... a .....

Signature :

# Autorisation parentale

Je soussigné Mme/Mr.....représentant légal

Autorise .....

A participé au concours de chant.

J'ai également pris connaissance et accepter le règlement.

Fait le ...../...../..... à .....

Signature :